

SANCTIONS - AMENDES 2005 / 2006

1	Résultats non saisis au Minitel, Internet, Audiotel, ou erronés, au plus tard le dimanche soir 19h : * <u>Seniors</u> : * <u>Jeunes</u> : (Cadets à Benjamins)	31,00 € 10,00 €
2	Feuilles de marques non parvenues le 2ème jour ouvrable qui suit la rencontre, ainsi que les doubles de feuilles d'équipe évoluant en division supérieure : * <u>Seniors</u> : * <u>Jeunes</u> : (Cadets à Benjamins)	23,00 € 20,00 €
3	Feuille de marque incomplète au verso :	15,00 €
4	Feuilles de changements d'horaire ou de date envoyées moins de 15 jours avant le match, pour cas exceptionnels (catégories seniors, cadet(te)s) :	23,00 €
5	Report tardif de rencontres :	23,00 €
6	Report non officialisé d'une rencontre (rencontres avec officiels) :	31,00 €
7	Matches perdus par pénalité : * <u>Seniors</u> : * <u>Jeunes</u> : (Cadets à Benjamins) * <u>Mini-Basket</u> :	46,00 € 40,00 € 23,00 €
8	Participation de joueurs et entraîneurs non qualifiés, non surclassés : * <u>Entraîneurs - Seniors à Benjamins</u> : * <u>Mini-Basket</u> : (après le 1er tournoi) - 2ème Tournoi : - 3ème Tournoi : - 4ème Tournoi :	31,00 € 12,00 € 18,00 € 25,00 €
9	Participation de joueurs "brûlés" ou non respect des listes nominatives :	76,00 €
10	Non présentation de licences à partir du 30 Novembre : * <u>Seniors</u> : * <u>Jeunes</u> : (Cadets à Benjamins)	16,00 € 11,00 €
11	Licencié sanctionné de fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport : * 1ère infraction = 3 FT ou FD sans rapport : * 2ème infraction = 4 FT ou FD sans rapport : * 3ème infraction = 5 FT ou FD sans rapport = ouverture d'un dossier disciplinaire :	31,00 € 61,00 € 61,00 € + 31,00 €
12	Faute technique avec rapport :	61,00 €
13	Suspension en fin de championnat non exécutoire (FT ou FD) :	92,00 €
14	Ouverture de dossier entraînant une sanction :	35,00 €

	Ouverture dossiers réclamations :	
15	Un premier chèque de 35 € doit accompagner le feuille de match, les 45 € restent à la confirmation	80,00 €
16	Envoi dossier disciplinaire :	20,00 €
17	FORFAITS : * <u>Seniors</u> : - 1er FORFAIT : 41,00 € - 2ème FORFAIT : 56,00 € - 3ème FORFAIT : <i>(entraînant un FORFAIT GENERAL)</i> 86,00 € - FORFAIT GENERAL DIRECT : 130,00 € * <u>Jeunes</u> : <i>(Cadets à Benjamins)</i> - FORFAIT GENERAL : 40,00 € - FORFAIT GENERAL : 120,00 €	
18	FORFAIT avec déplacement inutile d'une équipe <i>(toutes catégories)</i> :	41,00 €
19	Match retour en déplacement non joué, remboursement par km aller :	1,52 €
20	Club n'ayant pas présenté d'équipe de jeunes la 2ème année de participation :	76,00 €
21	Non renvoi du STATUT DE L'ARBITRAGE à la date fixée :	20,00 €
22	Absence d'un ARBITRE ou O.T.M. mis à la disposition de la C.D.A.M.C., sur la feuille d'engagement d'une équipe seniors masculins ou féminins, en Championnat Départemental <i>(les nouveaux clubs ont un an pour en former)</i> :	46,00 €

A NOTER :

- A) Pour les autres pénalités du Championnat Départemental Pyrénéen :**
Benjamins - Minimes - Cadets -, voir les Dispositions Financières de la Ligue des Pyrénées
- B) Attention ! plusieurs pénalités peuvent se cumuler**
- C) Les sommes réclamées doivent être réglées dans les trois semaines. Au-delà, un rappel sera adressé et la somme due majorée de 10%.
Si quinze jours après le rappel, la somme réclamée n'a pas été payée, le groupement sportif sera immédiatement suspendu et ce jusqu'au paiement (matches perdus par pénalité).**
- D) Les sommes dues seront à payer au :**
C.D. BASKET - 5, rue Chirac - B.P. 311 - 12003 RODEZ CEDEX

